

Collectif insertion et probation CGT 43-



Au Puy en Velay le 17/11//2016

Soutien à Mylène : la DAP au tapis vert !

En solidarité avec Mylène, camarade et collègue CPIP, le collectif d'insertion et de probation CGT du SPIP 43 **exige le retrait immédiat des poursuites disciplinaires engagées contre elle.**

Le collectif partage les interrogations portées par notre collègue sur **la frénésie de l'administration quant au repérage de la « radicalisation »** et **dénonce les dérives potentielles au regard de la relation de confiance nécessaire dans le suivi de notre public.**

Le collectif de Haute Loire rappelle que cette relation de confiance est placée au cœur des méthodes d'intervention des CPIP (REP, contrainte pénale, entretien motivationnel) et au cœur de nos missions que sont la réinsertion et la prévention de la récidive.

Nous refusons le dévoiement de nos missions, la création de référents lampistes , l'usage répété d'injonctions paradoxales ainsi que les dérives autoritaires de l'administration à l'encontre de ses agents !!!